



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale POLICE MUNICIPALE



Le Secrétaire National de la FA-FPT
NTIC - Police Municipale
Fabien GOLFIER
06 09 94 79 27 - fabien.golfier.fafptpm@gmail.com

Paris, le 22 décembre 2014

COMMUNIQUE :

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014 : LA FORCE AUTONOME

Avec 7,47 % des suffrages dans la Fonction Publique Territoriale (73 858 voix), la **FA-FPT** conserve ses deux sièges au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT). Ce faisant, elle affirme son leadership en demeurant la seule formation syndicale tournée exclusivement vers la Fonction Publique territoriale, la seule formation syndicale neutre vis-à-vis de tous partis politiques et de toutes influences philosophiques ou confessionnelles, la seule formation syndicale indépendante, la seule formation syndicale réellement Autonome, face à des confédérations inféodées aux partis et qui syndicalisent à tout va, sans autre objectif que de grossir et de grossir, encore et encore.

La **FA-FPT** est certes modeste face à ces mastodontes syndicaux, mais elle est riche de votre soutien et de votre confiance. Ce soutien et cette confiance que vous nous avez, à nouveau, accordé le 4 décembre dernier, à tel point qu'en additionnant vos voix à celles obtenues par nos collègues de la **FA-FPH** (Hospitalière) et de la **FA-FPE** (Etat), la **FA-FP** a confirmé le siège qu'elle détenait au Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) nous permettant ainsi d'être présent alors que de nombreuses réformes vont nous impacter jusque dans nos postes de Police Municipale.

Qu'en est-il de la **FA-FPT Police Municipale** ? Elle a été sans aucun doute, avec vos voix l'un des acteurs de cette réussite commune, que nous partageons entre autre avec nos collègues des SDIS ou la **FA/SPP-PATS** (le seul syndicat Autonome des Sapeurs-Pompiers professionnels) a confirmé sa première place sur l'échiquier syndical de cette filière. Nous n'avons peut-être pas d'élections propres, mais, inconditionnellement, nous sommes des acteurs incontournables de l'avenir de nos filières (PM et GC) et des métiers qui concourent à nos missions (ASVP, vidéo-opérateurs). Nous étions déjà présents à la Commission Consultative des Polices Municipales, au Conseil Commun de la Fonction Publique, nous avons participé à tous les travaux nous concernant au Conseil Supérieur de la FPT et dans toutes les commissions qui ont fait l'actualité de notre filière. Nous le serons encore demain, nous poursuivrons nos actions pour faire valoir nos droits et défendre nos métiers.

Cette victoire est celle de l'Autonomie, mais elle est surtout la votre. Vous conservez la parole et cette capacité de vous faire entendre, à nous de vous faire écouter.

FA-FPT POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎ 06 09 94 79 27

E-mail: contact.fafptpm@gmail.com - Site Internet : <http://www.fafpt.org> et <http://www.policemunicipale.org>